

INTRODUCTION AU JAPONAIS DE 11^e ANNÉE

Préface

Le cours d'introduction au japonais de 11^e année a été mis au point pour permettre aux élèves qui n'ont pas commencé à étudier le japonais au primaire d'accéder à cette matière au secondaire. Il s'agit d'un cours intensif, conçu pour couvrir les normes d'apprentissage essentielles de la 5^e à la 10^e année dans un laps de temps accéléré afin de préparer les élèves au japonais de 11^e année. Il convient de noter que ce cours n'est pas aussi approfondi que le cours de japonais régulier de la 5^e à la 10^e année.

On suppose que les élèves qui s'inscrivent à ce cours ont une connaissance limitée ou inexistante du japonais. Toutefois, comme le contexte n'est pas le même partout, chaque conseil scolaire peut user de son pouvoir discrétionnaire quant aux critères d'admission à ce cours. L'inscription au cours d'introduction au japonais de 11^e année ne se limite pas aux élèves de 11^e année et elle n'exige aucun cours préalable.

GRANDES IDÉES

L'écoute et le visionnement attentifs nous aident à comprendre et acquérir une nouvelle langue.

Les **histoires** nous aident à apprendre une langue et à **comprendre le monde** qui nous entoure.

S'exprimer dans une nouvelle langue demande du courage, une prise de risque et de la persévérance.

L'exploration de diverses **formes d'expression culturelle** nous permet de découvrir et d'apprécier la diversité culturelle.

L'acquisition d'une nouvelle langue offre une occasion précieuse d'accéder à diverses communautés et d'interagir avec elles.

Normes d'apprentissage

Compétences disciplinaires	Contenu
<i>L'élève sera capable de :</i> Réfléchir et communiquer - Reconnaître les liens entre les caractères et les phonèmes japonais, l'intonation, le ton et le sens - Comprendre l'information importante et les détails complémentaires dans des textes oraux et dans d'autres textes - Employer des stratégies d'apprentissage d'une langue pour améliorer la compréhension Raconter des histoires à l'oral et à l'écrit Échanger des idées et de l'information à l'oral et à l'écrit Chercher à clarifier et vérifier le sens - Présenter de l'information en utilisant le format de présentation le mieux adapté à ses propres capacités et à celles des autres	<i>L'élève connaîtra :</i> - Conventions d'écriture du japonais : rōmaji, hiragana et katakana, et kanji - Vocabulaire, structures de phrase et expressions d'usage courant et fréquent, notamment : - les salutations - les comparaisons - les descriptions de personnes, d'objets et d'endroits - les intérêts personnels, opinions et croyances - les instructions simples - les types de questions Cadres temporels du passé, du présent et du futur Éléments des types de textes courants et les éléments communs dans les histoires Peuples autochtones du Japon - Perspectives des peuples autochtones sur le lien entre la langue et la culture, notamment les histoires orales, l'identité et le lieu Œuvres d'art de la civilisation japonaise Pratiques culturelles de différentes communautés de langue japonaise - Comportements éthiques pour éviter l'appropriation culturelle et le plagiat

Normes d'apprentissage (suite)

Compétences disciplinaires	Contenu
Sensibilisation personnelle et sociale • Vivre des expériences avec des personnes qui parlent japonais et dans des communautés de langue japonaise • Examiner des expériences personnelles ou collectives, des expériences d'autres personnes, des perspectives et des visions du monde dans une optique culturelle • Reconnaître les perspectives et les connaissances des peuples autochtones, d'autres méthodes d'acquisition du savoir et les connaissances culturelles locales	